ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique familiale

Question écrite n° 2311

Texte de la question

M. Léonce Deprez puisque, comme il l'a rappelé en conseil des ministres, « le Gouvernement conduit et détermine la politique de la nation », demande à M. le Premier ministre si, dans un souci de continuité de l'Etat, il envisage d'honorer l'engagement pris par le précédent gouvernement, lors de la conférence de la famille du 17 mars 1997, tendant à mettre en place une délégation interministérielle à la famille. Cette instance pouvant être le vecteur d'une politique familiale dynamique et cohérente, il lui demande de lui préciser la nature, les perspectives et les échéances de l'action du Gouvernement à cet égard.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire attire l'attention de M. le Premier ministre quant à la création d'une délégation interministérielle à la famille. Au-delà de ses évolutions, la famille reste la cellule de base de l'éducation et de la cohésion sociale. Le Gouvernement entend promouvoir une politique d'aide aux familles, qui prenne en compte la globalité des situations auxquelles elles sont confrontées et des problèmes auxquelles elles doivent faire face. La création d'une délégation interministérielle à la famille pourra être l'un des outils permettant de mettre en oeuvre une politique nouvelle pour la famille. De plus, comme l'a annoncé Mme Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, à l'occasion de la discussion de la loi de financement de la sécurité sociale, le Gouvernement souhaite que la politique à l'égard des familles fasse l'objet d'un réexamen d'ensemble afin de tirer les leçons des évolutions qui se produisent dans la société et de proposer une politique efficace et active au service des familles. Le Gouvernement réunira la conférence de la famille et présentera, avant la fin de l'année 1998, les lignes d'action d'une politique familiale ambitieuse adaptée aux réalités de notre temps.

Données clés

Auteur : M. Léonce Deprez
Circonscription : Pas-de-Calais (4e circonscription) - Union pour la démocratie française
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 2311
Rubrique : Famille
Ministère interrogé : Premier Ministre
Ministère attributaire : Premier Ministre

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 18 août 1997, page 2615
Réponse publiée le : 8 décembre 1997, page 4466